



# Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.  
RESTREINTE

UNEP/WG/62/2  
10 août 1981

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Première réunion du Groupe de travail  
de la coopération scientifique et technique  
Athènes, 28 septembre - 2 octobre 1981

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

GE-81-02352

Point 1. Ouverture de la réunion

1. La réunion sera ouverte par M. S. Keckes, Directeur du Centre d'activités du programme pour les mers régionales du PNUD et M. A. Manos, Coordonnateur de l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée. Tous les coordonnateurs nationaux du programme MED POL ont été invités à assister à la réunion en qualité de membres du Groupe de travail de la coopération scientifique et technique. Les représentants de la FAO, de l'UNESCO, de la COI, de l'OMS, de l'OMM et de l'AIEA ainsi qu'un groupe d'experts de la Méditerranée ont également été invités à la réunion.

Point 2. Organisation de la réunion

2.1. Constitution du Groupe de travail de la coopération scientifique

Le Groupe de travail de la coopération scientifique et technique sera officiellement constitué et ses membres seront désignés pendant la Réunion. Le groupe se composera des coordonnateurs nationaux du programme MED POL nommés par les différents pays.

2.2 Règlement intérieur

Le règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs (UNEP/IG.23/11, annexe VII) s'appliquera à la réunion.

2.3. Election du bureau

La réunion sera invitée à élire un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

2.4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé dans le document UNEP/WG.62/1 et l'ordre du jour annoté figurant dans le document UNEP/WG.62/2 seront soumis pour adoption à la réunion.

Point 3. MED POL - PHASE II : Examen des critères de base pour les programmes nationaux de surveillance continue et assistance en vue de leur exécution

3. Le secrétariat présentera le document UNEP/WG.62/3. Ce document a été établi par le MED UNIT en étroite collaboration avec les organisations coopérantes et contient les critères de base pour l'élaboration des programmes nationaux de surveillance continue dans le cadre de la PHASE II de MED POL. Ce document sera examiné par la réunion avec les propositions détaillées présentées pour ces programmes, notamment en ce qui concerne l'assistance en vue de leur exécution.

Point 4. MED POL - PHASE II : Examen des critères de base pour la réalisation des activités d'appui et de recherche

4. Le secrétariat présentera le document UNEP/WG.62/4, qui a été établi par le MED UNIT en étroite collaboration avec les organisations coopérantes et contient les critères de base pour la réalisation des recherches et des études à effectuer dans le cadre de MED POL - PHASE II. La réunion examinera les propositions et fournira des renseignements sur les institutions nationales susceptibles de participer à l'exécution des activités proposées.

Point 5. Examen des textes définitifs du Projet de critères relatifs à la qualité de l'environnement et du Projet de méthodes de référence pour les études de la pollution de la Méditerranée

5. Les documents UNEP/WG/62/5 et UNEP/WG/62/6 seront présentés par le secrétariat. La réunion examinera ces documents et mettra au point leurs versions définitives qui seront soumises pour adoption à la prochaine réunion des Parties contractantes.

Point 6. Questions diverses

6. Les autres questions qui seront portées à l'attention des participants seront examinées au titre de ce point.

Point 7. Clôture de la réunion

7. La réunion doit se terminer le vendredi 2 octobre 1981, à 17 h 30.